

Fondation Santé Gatineau
États financiers
au 31 mars 2022

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution des actifs nets	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 19
Annexes	20 - 22

Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 100
1839, rue Saint-Louis
Gatineau (Québec)
J8T 4H3

Au conseil d'administration de la
Fondation Santé Gatineau

T 819 775-3306

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fondation Santé Gatineau (ci-après « la Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2022 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Gatineau
Le 1 juin 2022

¹ MBA, CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A134381

Fondation Santé Gatineau

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Produits (Annexe A)	2 269 062	1 374 434
Charges (Annexe A)	899 769	540 944
Produits nets (Annexe A)	1 369 293	833 490
Autres produits (charges)		
Variation de la juste valeur des placements	543 587	1 674 531
Produits nets de location (Annexe B)	218 874	187 917
Société québécoise des infrastructures (SQI)	201 376	
Redevances sur contrat et guichet bancaire	19 734	21 372
Autres	1 719	
Subventions secteur public	5 424	4 766
Perte sur cession d'immobilisations corporelles		(513 954)
	990 714	1 374 632
Excédent des produits par rapport aux charges avant frais d'administration, dons au CISSS de l'Outaouais et activités abandonnées	2 360 007	2 208 122
Frais d'administration		
Salaires et charges sociales (déduction faite d'une aide gouvernementale de 52 690 \$; 170 490 \$ en 2021)	387 431	144 885
Honoraires professionnels	94 811	17 650
Gestion des placements	49 064	44 904
Fournitures et frais de bureau	39 413	34 792
Charges locatives (déduction faite d'une aide gouvernementale de 11 607 \$; 18 038 \$ en 2021)	39 126	27 042
Intérêts et frais bancaires	25 830	9 442
Déplacements, représentations et comités	19 724	21 109
Entretien et réparations de l'équipement	18 732	14 502
Amortissement des immobilisations corporelles	18 359	20 225
Formation et associations	15 241	12 192
	707 731	346 743
Excédent des produits par rapport aux charges avant dons au CISSS de l'Outaouais et activités abandonnées	1 652 276	1 861 379
Dons au CISSS de l'Outaouais (note 16)	1 116 127	1 940 038
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant activités abandonnées	536 149	(78 659)
Activités abandonnées (Annexe C)	(45 088)	855 455
Excédent des produits par rapport aux charges	491 061	776 796

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers et la note 5 fournit d'autres informations sur les résultats.

Fondation Santé Gatineau
Évolution des actifs nets
pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

	2022				2021
	Relatif aux immobilisations corporelles	Affectés d'origine interne (note 14)	Non affectés	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	(384 409)	2 766 299	3 771 128	6 153 018	5 376 222
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(49 528)		540 589	491 061	776 796
Acquisition d'immobilisations corporelles	40 692		(40 692)		
Remboursement d'emprunts relatifs aux immobilisations corporelles	1 256 539		(1 256 539)		
Augmentation des affectations d'origine interne		31 169	(31 169)		
Utilisation des affectations d'origine interne		(1 116 127)	1 116 127		
Solde à la fin	863 294	1 681 341	4 099 444	6 644 079	6 153 018

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Fondation Santé Gatineau

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	491 061	776 796
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	49 528	184 939
Variation de la juste valeur des placements	(136 831)	(1 201 875)
Perte sur cession d'immobilisations corporelles		592 436
Variation nette d'éléments du fonds de roulement, des promesses d'apports et des apports reportés		
Comptes clients et autres créances	13 851	(176 707)
Stocks		94 212
Frais payés d'avance	(6 704)	11 740
Promesses d'apports	(188 733)	(150 286)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	(211 558)	(1 827 934)
Produits reportés	(159 481)	69 316
Apports reportés	661 605	857 933
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>512 738</u>	<u>(769 430)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des dépôts à terme cédés en garantie	100 000	
Valeurs négociables	(3 968 168)	(3 002 723)
Cession de valeurs négociables	3 290 349	3 011 683
Placements	(4 780 761)	(3 994 433)
Cession de placements	4 346 462	3 995 596
Immobilisations corporelles	(40 692)	(38 515)
Cession d'immobilisations corporelles		1 475 831
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(1 052 810)</u>	<u>1 447 439</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursements d'emprunts et flux de trésorerie liés aux activités de financement	(1 256 539)	(485 269)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 796 611)	192 740
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>2 652 652</u>	<u>2 459 912</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>856 041</u>	<u>2 652 652</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Fondation Santé Gatineau

Situation financière

au 31 mars 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 6)	856 041	2 652 652
Dépôt à terme cédé en garantie (note 7)	100 000	200 000
Valeurs négociables (note 8)	1 654 497	1 041 291
Comptes clients et autres créances (note 9)	636 627	650 478
Promesses d'apports	584 447	308 214
Frais payés d'avance	28 285	21 581
	<u>3 859 897</u>	<u>4 874 216</u>
Long terme		
Placements de portefeuille (note 11)	10 524 368	9 888 625
Immobilisations corporelles (note 10)	863 294	872 130
Promesses d'apports		87 500
	<u>15 247 559</u>	<u>15 722 471</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 12)	379 225	590 783
Produits reportés		159 481
Tranche des apports reportés à être utilisée à moins d'un an (note 13)	584 447	308 214
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an		1 256 539
	<u>963 672</u>	<u>2 315 017</u>
Long terme		
Apports reportés (note 13)	7 639 808	7 254 436
	<u>8 603 480</u>	<u>9 569 453</u>
ACTIFS NETS		
Relatifs aux immobilisations corporelles	863 294	(384 409)
Affectés d'origine interne (note 14)	1 681 341	2 766 299
Non affectés	4 099 444	3 771 128
	<u>6 644 079</u>	<u>6 153 018</u>
	<u>15 247 559</u>	<u>15 722 471</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,


x

Administrateur


x

Administrateur

Fondation Santé Gatineau

Notes complémentaires

au 31 mars 2022

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation est constituée selon la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. La Fondation fut créée dans le but spécifique de recueillir des fonds devant servir à des fins hospitalières, d'hébergement de soins de longue durée et de services communautaires pour le Centre intégré de santé et de services sociaux (« CISSS ») de l'Outaouais. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - INCIDENCES RÉSULTANT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

Parmi les mesures destinées à atténuer les répercussions de cette crise, la Fondation est admissible à une subvention en vertu du programme Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et une demande de subvention de 114 882 \$ a été déposée pour la période du 1 avril 2021 au 31 mars 2022 (669 468 \$ en 2021), dont un montant nil \$ est à recevoir au 31 mars 2022 (90 004 \$ en 2021). La Fondation est également admissible à une subvention en vertu du programme Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL) et une demande de subvention de 11 607 \$ a été déposée pour la période du 1 avril 2021 au 31 mars 2022 (18 038 \$ en 2021), dont un montant de nil \$ est à recevoir au 31 mars 2022 (5 782 \$ en 2021).

3 - MODIFICATION COMPTABLE

Le 1er avril 2021, la Fondation a appliqué les modifications apportées au chapitre 3856, « Instruments financiers », de la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* et au chapitre 4460, « Informations à fournir sur les opérations entre apparentés par les organismes sans but lucratif », de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Ces modifications visent à fournir des recommandations additionnelles sur le traitement comptable des instruments financiers créés ou échangés dans une opération entre apparentés.

Les modifications exigent que les actifs financiers créés ou acquis et que les passifs financiers émis ou pris en charge dans une opération entre apparentés soient évalués initialement au coût, à l'exception de certains instruments spécifiques qui sont évalués initialement à la juste valeur. Le coût d'un actif financier créé ou acquis ou d'un passif financier émis ou pris en charge dans de telles circonstances dépendra du fait que l'instrument financier soit assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsque l'instrument financier est assorti de modalités de remboursement, son coût est déterminé au moyen des flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Dans le cas d'un instrument financier qui n'est pas assorti de modalités de remboursement, son coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue dans le cadre de l'opération.

Les modifications exigent généralement que les actifs et les passifs financiers provenant d'opérations entre apparentés soient ultérieurement évalués selon la méthode du coût, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur.

Les modifications donnent des indications supplémentaires sur la façon d'évaluer la perte de valeur d'un actif financier créé ou acquis dans une opération entre apparentés, évalué ultérieurement selon la méthode du coût.

Fondation Santé Gatineau

Notes complémentaires

au 31 mars 2022

3 - MODIFICATION COMPTABLE (suite)

Les modifications exigent également que la Fondation comptabilise l'effet de l'abandon d'un actif financier créé ou acquis dans une opération entre apparentés ou de l'extinction d'un passif financier émis ou pris en charge dans une opération entre apparentés, aux résultats ou selon la méthode comptable retenue pour comptabiliser les apports.

Conformément aux dispositions transitoires, ces modifications, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021, ont été appliquées rétrospectivement en tenant compte de certains allègements.

L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2021.

4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de la Fondation sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Ventilation des charges

La Fondation génère des produits pour supporter le CISSS de l'Outaouais à travers divers types d'activités, à savoir l'administration, la collecte de fonds par la tenue d'activités publiques et de campagnes de financement et la collecte de dons par sollicitation auprès de donateurs. Le coût de chacune de ces activités se compose des frais de personnel, des frais de loyer et d'autres charges directement rattachées au divers types d'activités. De plus, certaines charges de fonctionnement général, qui sont communes à l'administration et à chacune des activités, sont pris en charge par la Fondation.

Au cours de l'exercice, la Fondation a ventilé des charges de fonctionnement général selon des clés de répartition qu'elle a jugé adaptées à ce type de charges et qu'elle utilise avec constance en assurant toutefois la pertinence de la ventilation année après année. Les charges liées à la gouvernance et à l'administration générale ne sont pas ventilées. Les charges de fonctionnement général sont ventilées selon les clés de répartition suivantes :

Salaires et charges sociales : estimation de la direction basée sur le temps moyen consacré à chacune des activités;

Honoraires professionnels : estimation de la direction basée sur le temps et la pertinence attribuable à chacune des activités;

Intérêts et frais bancaires : estimation de la direction basée sur le volume de ventes déposées à chacune des activités;

Frais de fonctionnement : estimation de la direction basée sur la pertinence attribuable à chacune des activités.

Fondation Santé Gatineau

Notes complémentaires

au 31 mars 2022

4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de la Fondation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Fondation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de la Fondation provenant d'opérations non conclues avec des apparentés ainsi que ceux provenant d'opérations conclues avec des parties qui n'ont pas d'autre relation avec la Fondation qu'en leur qualité de membres de la direction (ainsi que les membres de la famille immédiate) sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les autres actifs et passifs financiers de la Fondation provenant d'opérations entre apparentés sont évalués au coût.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Fondation provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur et des placements en titres de revenus fixes que la Fondation a fait le choix d'évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin, alors que ceux qui provenant d'opérations entre apparentés sont évalués selon la méthode du coût (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement ou selon la méthode du coût, la Fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si la Fondation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement ou selon la méthode du coût est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque la Fondation reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Fondation Santé Gatineau

Notes complémentaires

au 31 mars 2022

4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Amortissements

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, les taux annuels et la période qui suivent :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux et période</u>
Bâtiment	Dégressif	5 %
Aménagement et équipement pour des fins locatives	Linéaire	10 ans
Équipement - distributrices	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Dégressif	30 %
Ameublement et équipement	Dégressif	20 %

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Conversion des devises

La Fondation utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date de l'état de la situation financière. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur, qui sont convertis au cours à la date de l'état de la situation financière. Les produits et les charges sont convertis au cours en vigueur à la date où ils sont constatés, à l'exception de l'amortissement des éléments d'actif convertis aux cours historiques qui est converti aux mêmes cours que les éléments correspondants. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice. Les gains et les pertes de change sur les instruments financiers évalués subséquentement à la juste valeur sont inclus au poste Variation de la juste valeur des placements à l'état des résultats.

Constatation des produits

Apports

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits ou en diminution des charges, selon le cas, au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Puisque l'apport découlant de la SSUC et SUCL peut être examinée par les administrations fiscales, que des clarifications d'application rétroactive ont été apportées à la suite de l'annonce des programmes et que certaines règles peuvent être interprétées différemment par les administrations fiscales, il est possible que les montants accordés diffèrent des montants comptabilisés.

Fondation Santé Gatineau

Notes complémentaires

au 31 mars 2022

4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Produits nets (pertes nettes) de placements

Les opérations de placements sont comptabilisées à la date de la transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, la Fondation a fait le choix d'inclure dans la variation de la juste valeur les produits d'intérêts ainsi que les produits de dividendes.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les produits de dividendes sont constatés au moment où ils sont acquis par la Fondation. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

Les produits nets (pertes nettes) de placements non grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à l'état des résultats au poste « Variation de la juste valeur de placements ».

Les produits nets (pertes nettes) de placements grevés d'affectations d'origine externe sont comptabilisés à titre d'apports reportés.

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

La Fondation constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la Fondation aurait dû se procurer ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier. Des bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider la Fondation à assurer la prestation de ses services et le bon fonctionnement de certaines activités organisées par celle-ci. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Promesses d'apports

Les promesses d'apports sont comptabilisées dans l'exercice où elles sont engagées par les donateurs lorsque leur montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur encaissement est raisonnablement assuré. La Fondation a cessé d'enregistrer les promesses d'apport de plus de 12 mois, puisque leur encaissement n'est plus considéré comme raisonnablement assuré avec les différents changements sanitaires, économiques et géopolitiques des dernières années.

5 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Intérêts sur la dette à long terme	-	57 882
Amortissement des immobilisations corporelles	49 528	184 939

Fondation Santé Gatineau

Notes complémentaires

au 31 mars 2022

6 - TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprend un dépôt à terme rachetable sans pénalités de 100 800 \$, portant intérêt au taux de 0,5 % et échéant le 7 mars 2023 (nil \$ en 2021). La différence de 755 241 \$ (nil \$ au 31 mars 2021) entre le solde de la trésorerie et équivalents de trésorerie de 856 041 \$ et le solde des dépôts à terme constitue de l'encaisse.

7 - FACILITÉ DE CRÉDIT

La Fondation dispose d'une facilité de crédit d'un montant autorisé de 100 000 \$ renouvelable en septembre 2022. Cette facilité de crédit peut être utilisée sous la forme d'un emprunt bancaire portant intérêt au taux de 4,8 % (6,95 % en 2021) ou de lettres de crédit bancaire. Au 31 mars 2022 et 2021, la Fondation utilise la totalité de cette facilité de crédit sous la forme d'une lettre de crédit bancaire pour protéger les prix qui seront remis aux gagnants d'une activité de loterie. Un dépôt à terme de 100 000 \$ portant intérêts au taux de 0,5 % et échéant le 7 mars 2023 (200 000 \$ portant intérêt au taux de 0,4 % en 2021) est cédé en garantie par la Fondation en faveur du créancier pour garantir les obligations de la Fondation à l'égard des lettres de crédit émises.

8 - VALEURS NÉGOCIABLES

	<u>2022</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>	<u>2021</u>
	<u>Juste valeur</u>	<u>Coût</u>	<u>Juste valeur</u>	<u>Coût</u>
	\$	\$	\$	\$
Titres à revenus fixes de sociétés	1 617 019	1 682 922	1 005 104	1 008 928
Valeur de rachat de police d'assurance-vie	37 478		36 187	
	<u>1 654 497</u>	<u>1 682 922</u>	<u>1 041 291</u>	<u>1 008 928</u>

Les valeurs négociables sont présentées à court terme, car elles sont encaissables en tout temps, malgré leur échéance de plus de 12 mois.

9 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Comptes clients (a)	625 841	536 448
Subvention salariale d'urgence du Canada à recevoir (note 2)		90 004
Subvention d'urgence du Canada pour le loyer à recevoir (note 2)		5 782
Taxes à la consommation à recevoir	10 786	18 244
	<u>636 627</u>	<u>650 478</u>

(a) Au 31 mars 2022, le CISSS de l'Outaouais représente 22 % du total des comptes clients (56 % au 31 mars 2021). Un autre client, la Société québécoise des infrastructures (SQI), représente 51 % du total des comptes clients au 31 mars 2022 (nil % au 31 décembre 2021).

Fondation Santé Gatineau
Notes complémentaires
 au 31 mars 2022

10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	<u>Amortis- sement cumulé</u>	<u>2022 Valeur comptable nette</u>	<u>2021 Valeur comptable nette</u>
	\$	\$	\$	\$
Terrain	251 876		251 876	251 876
Bâtiment	1 226 436	720 481	505 955	532 584
Aménagement et équipement pour des fins locatives	646 463	621 200	25 263	29 804
Équipement - distributrices	25 118	25 118		
Équipement informatique	272 384	206 854	65 530	39 528
Ameublement et équipement	155 173	140 503	14 670	18 338
	<u>2 577 450</u>	<u>1 714 156</u>	<u>863 294</u>	<u>872 130</u>

11 - PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

	<u>2022 Juste valeur</u>	<u>2022 Coût</u>	<u>2021 Juste valeur</u>	<u>2021 Coût</u>
	\$	\$	\$	\$
Titres à revenus fixes de sociétés	3 834 250	4 084 671	3 552 169	3 585 882
Actions ordinaires de sociétés américaines cotées	2 007 169	1 655 510	2 746 356	2 280 988
Actions ordinaires de sociétés internationales cotées	1 694 025	1 595 325	1 604 788	1 505 317
Actions ordinaires de sociétés canadiennes cotées	2 087 474	1 788 272	1 083 862	941 719
Parts permanentes et de capital	901 450	901 450	901 450	901 450
	<u>10 524 368</u>	<u>10 025 228</u>	<u>9 888 625</u>	<u>9 215 356</u>

12 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	261 463	391 099
Salaires et vacances à payer	117 762	199 684
	<u>379 225</u>	<u>590 783</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 12 804 \$ au 31 mars 2022 (39 758 \$ au 31 mars 2021).

Fondation Santé Gatineau
Notes complémentaires
 au 31 mars 2022

13 - APPORTS REPORTÉS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Solde d'ouverture	7 562 650	6 704 717
Augmentation des apports reportés de l'exercice	1 637 514	1 595 610
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	<u>(975 909)</u>	<u>(737 677)</u>
	8 224 255	7 562 650
Tranche à être utilisée à moins d'un an	<u>(584 447)</u>	<u>(308 214)</u>
	<u>7 639 808</u>	<u>7 254 436</u>

Les apports reportés représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges des exercices prochains tel que défini lors des campagnes de financement.

14 - AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Au cours de l'exercice, le Conseil d'administration de la Fondation a affecté des sommes totalisant 31 169 \$ (153 490 \$ en 2021) pour la réalisation de certains projets. Au 31 mars 2022, les affectations se détaillent comme suit :

	<u>Solde au</u>		<u>Utilisations</u>	<u>Solde</u>
	début	Affectations	\$	à la fin
	\$	\$	\$	\$
Réparations majeures du bâtiment	455 322	31 169		486 491
Campagne majeure reliée aux loteries et bingos	128 555			128 555
Liste de priorité	1 582 422		(1 116 127)	466 295
Fonds de capitalisation	600 000			600 000
	<u>2 766 299</u>	<u>31 169</u>	<u>(1 116 127)</u>	<u>1 681 341</u>

15 - ENGAGEMENTS

Loterie

En vertu des exigences des différentes licences détenues auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux, la Fondation s'est engagée à respecter les conditions requises à ces demandes de licences pour les montants nets des apports qu'elle reçoit du public.

Locaux administratifs

La Fondation s'est engagée en vertu d'un bail pour ses locaux administratifs pour une somme de 62 201 \$, qui prend échéance en mars 2023. Les paiements minimums exigibles pour le prochain exercice s'élèvent à 62 201 \$.

Fondation Santé Gatineau

Notes complémentaires

au 31 mars 2022

16 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES APPARENTÉS

Le CISSS de l'Outaouais, de par la nature de sa relation avec la Fondation, est considéré comme un apparenté à cette dernière puisqu'il y détient un intérêt économique, les activités et services de la Fondation servant au profit du CISSS de l'Outaouais. Les opérations conclues avec le CISSS de l'Outaouais ont été conclues dans le cours normal des activités et ont été évaluées à la valeur d'échange, à l'exclusion des instruments financiers qui en résultent.

Services administratifs, locaux et autres charges

Le CISSS de l'Outaouais a cessé de fournir les services du personnel administratif qui étaient auparavant facturés à la Fondation au coût, incluant les avantages sociaux. Ces montants se chiffrent à nil \$ pour l'exercice (23 855 \$ en 2021) et sont inclus au poste « salaires et charges sociales » de la rubrique des « activités publiques, campagnes de financement et dons » de l'Annexe A.

Assurances

La Fondation est assurée à même un avenant inclus dans le contrat de l'assurance du CISSS de l'Outaouais. La Fondation ne paie aucune prime pour cette assurance.

Dons au CISSS de l'Outaouais

La valeur des dons octroyés par la Fondation au CISSS de l'Outaouais est de 1 116 127 \$ (1 940 038 \$ en 2021).

17 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière, exception faite des placements en actions ordinaires de sociétés cotées. La Fondation a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les promesses d'apports à recevoir et les comptes clients étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour la Fondation.

Risque de marché

Les instruments financiers de la Fondation l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent à la fois des activités d'investissement et de financement :

Risque de change

La Fondation réalise la plupart de ses transactions en dollars canadiens. Le risque de change découle de transactions de vente et d'achat de placements libellés en dollars américains. La Fondation est exposée au risque de change en raison de l'encaisse et des placements libellés en dollars américains. Au 31 mars 2022, les actifs financiers libellés en devises représentent de l'encaisse totalisant 40 969 \$ (24 679 \$ au 31 mars 2021) et des placements totalisant 991 044 \$ (908 244 \$ au 31 mars 2021).

Fondation Santé Gatineau

Notes complémentaires

au 31 mars 2022

17 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de prix autre

La Fondation est exposée au risque de prix autre en raison des placements en actions ordinaires de sociétés cotées et en parts permanentes et de capital étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Fondation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fondation est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

18 - REDISTRIBUTION DES CHARGES

Certaines charges de fonctionnement général ont été ventilées comme suit :

	Intérêts et frais bancaires	Honoraires professionnels	Salaires et charges sociales	Frais de fonctionnement
	\$	\$	\$	\$
<u>Exercice terminé le 31 mars 2022</u>				
Frais d'administration	4 738	17 232	439 839	65 838
Activités publiques, campagne de financement et dons			527 249	23 077
	<u>4 738</u>	<u>17 232</u>	<u>967 088</u>	<u>88 845</u>
<u>Exercice terminé le 31 mars 2021</u>				
Frais d'administration	408	2 130	312 630	53 637
Casses-croûtes, dépanneurs, boutiques et distributrices (a)	3 109	1 083	157 208	7 691
Stationnements (a)	1 716	10 249	398 020	3 384
Activités publiques, campagne de financement et dons	2 525	4 187	163 165	35 149
	<u>7 758</u>	<u>17 649</u>	<u>1 031 023</u>	<u>99 861</u>

(a) Ces charges sont présentées comme activités abandonnées à l'état des résultats.

Fondation Santé Gatineau

Notes complémentaires

au 31 mars 2022

19 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Les principaux reclassements effectués au 31 mars 2021 et pour l'exercice terminé à cette date sont les suivants:

- Perte sur cession d'immobilisations de 78 482 \$ reclassée dans les activités abandonnées. Cette perte résulte d'un don d'équipements effectué par la Fondation en faveur du CISSS de l'Outaouais;
- Reclassement d'un solde de 200 000 \$ de dépôts à terme cédés en garantie qui étaient antérieurement inclus dans le solde de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Fondation Santé Gatineau

Annexe A

pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS PUBLIQUES, CAMPAGNE DE FINANCEMENT ET DONS		
Produits	2 269 062	1 374 434
Charges		
Salaires et charges sociales (déduction faite d'une aide gouvernementale de 62 192 \$; 158 306 \$ en 2021)	468 586	260 940
Entretien et réparations	8 236	16 567
Frais d'activités et prix de loterie	194 732	161 095
Télécommunication et sécurité	1 980	5 008
Communication, publicité et reconnaissance	189 848	63 326
Intérêts et frais bancaires	15 054	13 149
Divers	21 333	20 859
	899 769	540 944
	1 369 293	833 490

Fondation Santé Gatineau

Annexe B

pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<i>PRODUITS NETS DE LOCATION</i>		
Produits de location	304 263	304 263
Frais de location		
Entretien des immeubles	15 259	21 576
Chauffage et énergie	34 039	36 958
Taxes	3 457	1 876
Honoraires professionnels	1 465	7 342
Intérêts sur la dette à long terme		16 023
Amortissement des immobilisations corporelles	31 169	32 571
	85 389	116 346
	218 874	187 917

Fondation Santé Gatineau

Annexe C

pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

ACTIVITÉS ABANDONNÉES	Sationnement 2022	Stationnement 2021	Casses- croûtes, dépanneurs, boutiques et distributrices 2022	Casses- croûtes, dépanneurs, boutiques et distributrices 2021	Total 2022	Total 2021
Produits						
Opérationnels	14 587	1 609 355		315 917	14 587	1 925 272
Honoraires de gestion reliés au parcs de stationnement		675 000				675 000
Surplus 2019-2020 du sationnement		1 382 480				1 382 480
	14 587	3 666 835		315 917	14 587	3 982 752
Charges						
Salaires et charges sociales (déduction faite d'une aide gouvernementale de nil \$ (370 672 \$ en 2021)		334 312		192 690		527 002
Honoraires de gestion		675 000				675 000
Achats				129 112		129 112
Charges locatives	7 891	62 923		6 222	7 891	69 145
Fournitures et autres frais de bureau		79 275		1 757		81 032
Entretien et réparations	51 784	1 329 569		1 438	51 784	1 331 007
Honoraires professionnels		17 365		1 576		18 941
Télécommunication et sécurité		2 080		1 748		3 828
Communication, publicité et reconnaissance				613		613
Amortissement des immobilisations corporelles		112 430		19 713		132 143
Intérêts sur les dettes long terme		41 859				41 859
Intérêts et frais bancaires		25 067		2 333		27 400
Divers		11 708		25		11 733
Perte sur cession d'immobilisations corporelles				78 482		78 482
	59 675	2 691 588		435 709	59 675	3 127 297
	(45 088)	975 247		(119 792)	(45 088)	855 455